

**ANTIPARASITAIRES
EXTERNES**



**RUMINANTS
PORCINS**



ANTITIC

***TRAITER LA MAJORITÉ DES
PARASITES EXTERNES DES
RUMINANTS...***



***... GRÂCE À UN AMITRAZE
PERFORMANT ET BIEN TOLÉRÉ***





**RUMINANTS
PORCINS**

**ANTIPARASITAIRES
EXTERNES**

ANTITIC



INDICATIONS



Gales

*Gales sarcoptique,
psoroptique et chiroptique*



Tiques



Poux



Mélophages



COMPOSITION

100 mL de solution

AMITRAZE 12,5g

Émulsifiants, stabilisants et solvants 100mL



ADMINISTRATION



FORME GALENIQUE

Solution pour bain ou pulvérisation

Voie cutanée



Balnéation



Application locale
par pulvérisation



POSOLOGIE

		+		=			+		=	
	1L		500L		Premier bain	10mL		5L		
	1.5L		500L		Bains suivants					
	1L		500L		Premier bain	20mL		5L		
	1.5L		250L		Bains suivants					
						20mL		5L		

Durée d'utilisation



Fréquence d'administration



Tiques

- Tiques : en cas d'infestation importante, vaporiser toutes les semaines. il est recommandé d'avoir un programme maintenu tout au long de l'année.



Mouches

- Mouches tsé-tsé : appliquer pendant 2 à 4 semaines selon l'infestation.
- Mouches et insectes nuisibles : un traitement tous les 6 à 8 jours ou selon le degré d'infestation.



Gales

- Gales : 2 traitements à 10 jours d'intervalle.



Poux

- Poux : 1 traitement dès que nécessaire.



TEMPS D'ATTENTE



LAIT

BOVINS : 4 JOURS

CAPRINS ET OVINS : 6 JOURS



VIANDE ET ABATS

BOVINS, CAPRINS ET PORCINS : 42 JOURS

OVINS : 28 JOURS



PRESENTATIONS



Solution
Cutanée

Flacon de 1L

X1



Solution
Cutanée

Flacon de
100mL

X1



Solution
Cutanée

Flacon de
250mL

X1



Solution
Cutanée

Flacon de 20mL

X1

